



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 65157

Texte de la question

M Paul Chollet attire l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur le retard pris dans la préparation des manifestations qui interviendront lors de l'Année internationale de la famille en 1994. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre pour remédier à ce retard et s'il ne convient pas d'associer aux préparatifs les mouvements familiaux.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Chollet Paul](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65157

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 1992, page 5504